

ABONNÉ

Biganos coconstruit avec ses associations

ARMELLE BARROUX

Publié le 09/12/2022

Sujets relatifs :
Magazine, Actualités,
Partenaires

© Babouse

La démarche Vie associative et citoyenne mise en place à Biganos propose « aux associations de codéfinir et de coconstruire le projet de la vie associative et citoyenne » de la commune. « L'ambition n'était pas seulement de concerter mais bel et bien de se réunir pour projeter ensemble un cadre de valeurs et d'objectifs collectifs ainsi que sa mise en œuvre. »

La démarche expérimentée depuis un an à Biganos, dans cette ville du bassin d'Arcachon (Gironde), est le fruit de la rencontre de plusieurs envies. La volonté des élus de la commune « d'impulser une démocratie plus ouverte qui

« passe par la reconnaissance de toutes les formes qu'elle peut prendre en recherchant à articuler démocratie, décision politique, participation citoyenne et consultation des parties prenantes en continu ». Puis l'envie de créer un tiers-lieu culturel et citoyen au fonctionnement partagé qui, d'ici quelques années, regroupera la maison des associations et du citoyen, la médiathèque et le centre social.

« Pour inventer un nouveau vivre ensemble joyeux et stimulant, nous nous sommes engagés dans une démarche innovante et exigeante que nous souhaitons poursuivre sur un temps long. En développant une culture de la participation créative et du construire ensemble, nous cherchons à convaincre au fil du temps le plus grand nombre de Boïennes et de Boïens à participer à l'égalité à la vie de la cité. »

Éric Merle, maire adjoint à la vie associative et citoyenne

Regrouper tous les acteurs

Les objectifs de la démarche sont clairs : impulser une nouvelle dynamique à la vie citoyenne de la commune avec l'ensemble des acteurs du territoire ; réfléchir aux postures, pratiques citoyens/techniciens/élus afin d'entrer dans une logique d'alliance et de coresponsabilité et engager un dialogue constructif ; apprendre collectivement pour développer et diffuser une culture de la participation ; élaborer un projet commun pour la vie associative au service de l'intérêt général.

La première étape a été l'organisation des Assises de la vie associative et citoyenne en septembre 2021. Avec plus de la moitié des 118 associations présentes, ce premier temps d'échanges entre la collectivité et les

associations a été un succès. Cela a permis d'expliquer, comprendre, partager et définir la démarche que tous voulaient mettre en place ensemble. Un premier diagnostic a ainsi été posé dessinant une esquisse de la vie associative locale ainsi que les bases d'un travail au long cours.

Un an plus tard, les résultats de cette année d'expérimentation collective ont été présentés lors des Assises de septembre 2022. Des projets voient le jour et l'initiative fait tache d'huile : de nouvelles associations continuent de la rejoindre, des structures de communes avoisinantes et même des particuliers souhaitent également y participer. Comme l'explique Éric Merle, maire adjoint à la vie associative, « les gens s'engagent et il y a vraiment des attentes à ce que ça prenne forme. »

Ateliers horizontaux et transversaux

Pendant les premières assises, le collectif a défini quatre thématiques qu'il voulait aborder au long de l'année lors des ateliers : identité associative et organisation de la démarche, complémentarité, relations partenariales, innovation et projet commun.

Lors des ateliers, chacun participe en laissant tomber sa casquette de technicien, d'élus ou de bénévole associatif. Tout le monde s'assoit autour des tables de travail avec ses idées, ses envies, ses compétences, ses points de vue, sa capacité d'écoute et de partage.

Les ateliers sont conçus et animés selon deux principes fondamentaux : horizontalité et transversalité. Ces temps ont permis de réellement mettre sur pied un collectif engagé d'élus, de techniciens, d'associations et de citoyens ; de définir des valeurs communes (respect de

l'esprit associatif, droit à l'initiative associative et citoyenne, défense et promotion de la citoyenneté, exemplarité en matière de développement durable, esprit de tolérance, de coopération et de laïcité) ; d'instituer des modalités de fonctionnement ; de définir des objectifs d'intérêt général se concrétisant par des activités communes, par exemple l'organisation d'un printemps citoyen, la mise en place d'un pool bénévole pour permettre à ceux qui veulent offrir leur temps et ceux qui ont besoin de coups de main de se trouver, la mise en place d'un café citoyen, de sport adapté/handi.

De même, le collectif travaille à la rédaction de la charte pour la vie associative.

Trois collèges

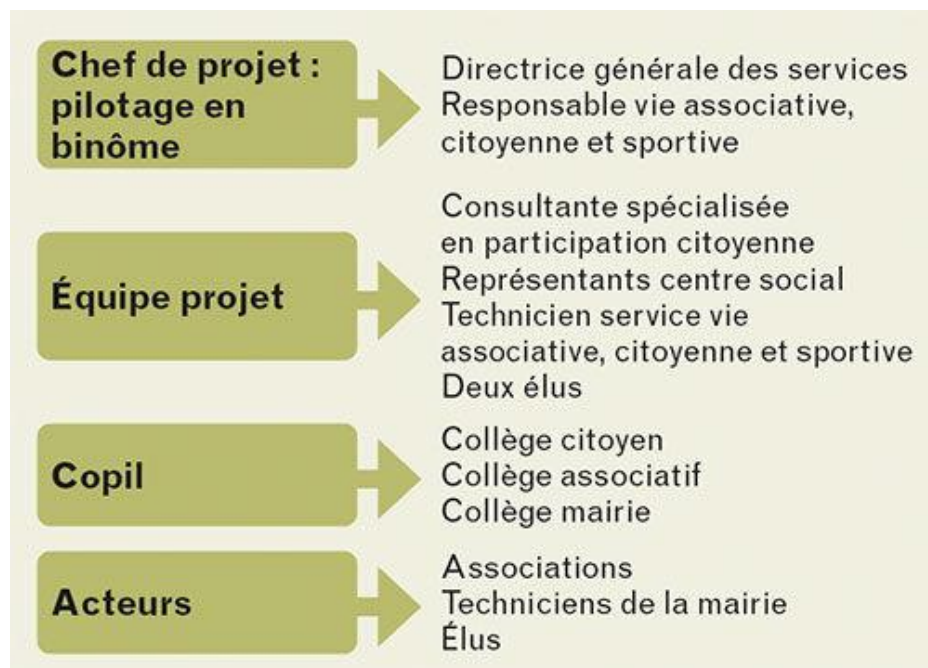
Le comité de pilotage oriente et valide les réflexions et actions des ateliers participatifs. Le collège Associations est représenté par une personne de chaque domaine associatif (culture, sport, loisirs, etc.).

Le collège Citoyens est composé de sept personnes (deux bénévoles, deux jeunes de la commune, trois représentants des comités de quartier). Et le collège - Commune comprend trois élus, trois techniciens et une consultante.

Au cours de la première année, il s'est réuni à trois reprises : pour clarifier la démarche ; pour lancer la communication ; pour organiser la journée de restitution collective et définir la présentation des orientations souhaitées.

Utilité d'un cadre méthodologique

Le cadre rigoureux et robuste mis en place favorise l'expérimentation, la liberté d'expression et d'action.



En savoir plus

Maison des associations Biganos, service vie citoyenne, vie sportive, vie associative, 05 57 70 17 54,
jstva@villedebiganos.fr

Conditions de la réussite

Changer de posture

Au-delà des nombreux concepts (intelligence collective, gestion citoyenne, démocratie participative, etc.) dont on entend parler ici et là, la mise en œuvre concrète d'une telle démarche est un exercice qui demande volonté et adaptabilité. Car, comme le témoigne Bruno Lafon, maire de la commune, « entreprendre une démarche participative exige de remettre en cause nos postulats, nos certitudes ce qui amène à un changement qui peut parfois effrayer, bouleverser ».

Une telle démarche « porte en elle une volonté de neutralité, d'objectivité » afin d'autoriser l'expression et la contribution de chacun sans parti pris. Et selon les acteurs impliqués à Biganos, « cet engagement requiert envie, pragmatisme et humilité ; ce qui est une nouvelle façon de faire la ville ».

Se former

« Un des éléments clés de la démarche a été de former en amont des premières assises plusieurs techniciens et élus pour faciliter leur compréhension, l'organisation des tables de discussion et assurer la mise en place de la démarche dans une dynamique de coconstruction. » Il est indispensable de se former quant à la posture de facilitateur.

De ce retour d'expérience, des capacités semblent nécessaires à la démarche de coconstruction : l'empathie (pour être dans la compréhension de la perspective de l'autre), l'humilité (pour pouvoir remettre en question ses pratiques et certitudes), et la régulation (pour se sentir coresponsable de la démarche et de son fonctionnement collectif). L'écoute active est pour cela « un outil central afin d'assurer une relation de confiance et un climat de reconnaissance de toutes les expertises ».

Se faire accompagner

S'agissant de modes de fonctionnement inhabituels pour beaucoup, il est important de se faire accompagner par des spécialistes en « ingénierie du dialogue », facilitateurs de participation citoyenne qui sauront animer les temps collectifs.

Apprendre ensemble

Pour tous, la démarche est inédite. Il est donc important d'« apprendre à voir la diversité des perspectives de statuts comme une richesse et assumer de partager la responsabilité des résultats finaux. » Pour faciliter ce processus collectif, il a semblé essentiel aux Boïens de proposer un

accompagnement qui permette : « de créer les conditions propices à une créativité et une intelligence collective ; de travailler sérieusement sans se prendre au sérieux ; de prendre du plaisir à travailler ensemble. »

Trouver le bon rythme

La démarche s'inscrit dans un temps long. Les rendez-vous ne doivent pas être trop nombreux tout en maintenant le rythme : trois à quatre ateliers et comités de pilotage par an.



OFFRE D'ABONNEMENT

Magazine papier



Revue numérique



Newsletter



Site internet

JE M'ABONNE